

76<sup>o</sup> 4  
 DERMENGHEM  
 ambroisine J<sup>h</sup>

L'an mil huit cent trente trois, le dixième jour du mois  
 de février, à dix heures du matin, en sa séance et surdevant  
 nous François Bellart, Maire, officier de l'état-civil de la  
 Commune de Bizornes, canton de Saint-Omer (sud), arron-  
 dissement de Saint-Omer, Département du Pas de Calais,  
 ont comparu Jacques Joseph Babin, âgé de quarante  
 deux ans, ouvrier menuisier, et Pierre Joseph DERMENGHEM,  
 âgé de trente sept ans, charron, tous deux domi-  
 ciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré  
 que Ambroisine Josephe DERMENGHEM, âgée de trente  
 un ans, Menageuse, née et domiciliée en cette commune,  
 épouse du premier comparant, fille légitime de Pierre  
 Joseph DERMENGHEM et de Marie Claire Montubert,  
 est décédée en sa demeure au jour d'hui à trois heures  
 du matin, la dite Déclaration faite par les sieurs  
 Jacques Joseph Babin et Pierre Joseph DERMENGHEM  
 ci-dessus dénommés le premier époux de la D<sup>ce</sup>funte,  
 le second frère germain de ladite D<sup>ce</sup>funte, et sont  
 les comparants signés avec nous le présent acte  
 après qu'il lui en a été donné lecture.

J. J. Babin      P. J. DERMENGHEM      F. Bellart